

Département : VENDEE

Arrondissement : FONTENAY LE COMTE

Communauté de Communes VENDEE SEVRE AUTISE

N°2023B_10_061

DECISION DU BUREAU

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept octobre à 14h30, les membres du Bureau de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise se sont réunis à la Mairie de Nieul-sur-l'Autise (Rives-d'Autise), sous la présidence de Monsieur BOSSARD Michel.

PRÉSENTS :

- M. BOSSARD Michel, Président, Maire de la commune de Rives-d'Autise
- M. DAVID Daniel, Vice-président, Maire de la commune de Benet
- M. HENRIET Christian, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais
- M. CARTRON David, Vice-président, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. LA MACHE Denis, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Sigismond
- M. CHOLLET Joël, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez
- M. RENAULT Claudy, Vice-président, Maire de la commune de Xanton-Chassenon

EXCUSÉS :

- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault
- M. BORDET Bernard, Vice-président, Maire de la commune du Mazeau

SECRÉTAIRE DE SEANCE :

- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais

OBJET : MAISON DE LA MEUNERIE : TARIFS BILLETTERIE GROUPES ADULTES ET GROUPES SCOLAIRES 2024

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur HENRIET.

Monsieur HENRIET présente les propositions de tarifs billetterie pour les groupes adultes et les groupes scolaires à la Maison de la Meunerie pour la saison 2024, du 22 mars au 3 novembre.

INTITULE	CONDITIONS - DESCRIPTION	TARIF / PERS	
GROUPES ADULTES 2024			
VISITE AUTHENTIQUE (moulin en fonctionnement commentée par le meunier, visite de l'habitation par un membre des Gueurnivelles)	Groupe de 15 personnes minimum, durée 1h15 à 1h30	5,00 €	
	Groupe inférieur à 15 personnes, durée 1h15 à 1h30	Forfait 75,00 €	
VISITE AUTONOME (sur le temps d'ouverture au public avec la scénographie)	Groupe de 15 personnes minimum, durée 1h	Adulte	3,50 €
		Enfant, jeune jusqu'à 13 ans	0 €
DÉGUSTATION	Présentation « minute » et dégustation d'un produit du terroir, durée 30 minutes	2,50 €	
ATELIER PAIN DÉCORÉ	Groupe de 24 personnes maximum, durée 2h15	7,00€	
GRATUITÉ	1 gratuité pour 15 personnes payantes soit la 16ème personne gratuite	0 €	
PÉNALITÉS,	Forfait applicable en cas d'annulation à moins de 72h avant la date prévue,	75,00 €	

ANNULATION	de non-présentation du groupe à la date et horaire prévus. Sauf cas de force majeure (pandémie, catastrophe naturelle, accident).	
-------------------	--	--

INTITULE	CONDITIONS – DESCRIPTION		TARIF / PERS
SCOLAIRES 2024			
ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES MATERNELLE / PRIMAIRE	Visite animée « Les contes du Moulin »	Durée 50 minutes	3,50 €
	Visite animée « Pâtisseries & céréales »	Durée 1h30	4,00 €
	Visite animée « Pain au levain décoré »	Durée 2h15	7,00 €
	Visite animée « Du blé à la farine »	Durée 1h30	5,00 €
	Visite animée « La nature nous parle »	Durée 1h30	3,50 €
	Visite animée « D'autrefois et d'aujourd'hui »	Durée 1h30	3,50 €
	Visite animée « De l'eau à l'énergie motrice »	Durée 1h30	5,00 €
	Visite libre avec un livret-jeu	Durée 1h	2,00 €
ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES COLLÈGE / LYCÉE	Visite animée « Le moulin » <i>nouveauté</i>	Durée 1h30	5,00€
	Visite animée « Au four et au moulin » <i>nouveauté</i>	1 journée	12,00€
	Visite animée « Le moulin et la vie au XX ^e siècle » <i>nouveauté</i>	1 journée	8,50€
	Visite animée « Le moulin et la nature » <i>nouveauté</i>	1 journée	8,50€
GRATUITÉ	Pour les accompagnants		0,00 €
PÉNALITÉS, ANNULATION	Forfait applicable en cas d'annulation à moins de 72h avant la date prévue, de non-présentation du groupe à la date et horaire prévus. Sauf cas de force majeure (pandémie, catastrophe naturelle, accident).		75,00 €

Monsieur le Président demande l'accord du Bureau pour la validation des tarifs billetterie pour les groupes adultes et les groupes scolaires à la Maison de la Meunerie pour la saison 2024.

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté, à l'unanimité :

- Approuve les tarifs billetterie pour les groupes adultes et les groupes scolaires à la Maison de la Meunerie pour la saison 2024, tels que présentés ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait à RIVES-D'AUTISE, le 27 octobre 2023

Le Président,

Michel BOSSARD



La secrétaire de séance

Annie RINEAU